

Certificat d'approbation CEE de modèles n° F-05-C-0997 du 12 octobre 2005

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F060153-D1-1

**Transfert au bénéfice de la société MAINTENANCE TRAVAUX INDUSTRIELS DE
MEDITERRANEE du certificat d'approbation CEE de modèles antérieurement accordée
à la société MECATHERMIC**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/CEE du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 71/319/CEE du 26 juillet 1971 relative aux compteurs de liquides autres que l'eau et de la directive 77/313/CEE du 5 avril 1977 modifiée, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié, portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

MAINTENANCE TRAVAUX INDUSTRIELS DE MEDITERRANEE, 285 avenue du Plan de Campagne, BP 24 13751 Les Pennes Mirabeau cedex

OBJET :

Le présent certificat transfère et renouvelle à la société MAINTENANCE TRAVAUX INDUSTRIELS DE MEDITERRANEE le bénéfice des décisions d'approbation CEE de modèles antérieurement accordées à la société MECATHERMIC :

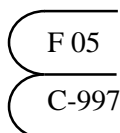
- n° 94.00.521.002.0 du 27 juillet 1994 ⁽¹⁾ relative aux séparateurs de gaz modèles SGL BP 80, SGL BP 300, SGL BP 400, SGL BP 1000, SGL HP 80, SGL HP 300, SGL HP 400 et SGL HP 1000 pour ensembles de mesurage de gaz de pétrole liquéfiés.
- n° 94.00.521.001.0 du 27 juillet 1994 ⁽²⁾ relative aux séparateurs de gaz modèles SYG 50, SYG 100, SYG 150, SYG 300, SYG 600, SYG 1200 et SYG 2400 pour ensembles de mesurage de gaz de pétrole liquéfiés.
- n° 93.00.522.001.0 du 15 juin 1993 ⁽³⁾ relative aux filtres purgeurs de gaz modèles PGF 80 à PGF 2500 pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des instruments faisant l'objet du présent certificat sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du signe d'approbation de CEE de modèles qui est remplacé par le suivant :



DÉPÔT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/F060153-D1-1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour Le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement Certification

- (1) Revue de Métrologie : juillet 1994, page 635
- (2) Revue de Métrologie : juillet 1994, page 630
- (3) Revue de Métrologie : juin 1993, page 821